



BTSA Am nagements Paysagers (Apprentissage)

Formation dipl mante

code RNCP 17218

Le profil demand 

Pr  requis

-  tre titulaire d'un dipl me de niveau 4
- Avoir moins de 29 ans
- Pas de limite d' ge si RQTH (Reconnaissance de la Qualit  de Travailleur Handicap )

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **r mun ration mensuelle** pendant toute la dur e de votre formation
- L'**acquisition d'un v ritable savoir-faire** en tant que conducteur de travaux d'am nagements paysagers

Dipl me de niveau 5

Lieu de formation :

Centre de formation Toulouse-Auzeville

Dur e : 2 ans,   partir de septembre

Rythme de l'alternance : 42 semaines au Centre, 52 semaines en entreprise, 10 semaines de cong s pay s

Formation par apprentissage

Organisme de formation porteur de l'habilitation:
CFAAH Toulouse Auzeville

Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 09/19

Admission

Pr -inscription sur notre site

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation
L'admission d finitive est act e par la signature d'ap-
prentissage ou de professionnalisation de 2 ans.



Les m tiers vis s

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Technicien des espaces verts en collectivit  territoriale
- G rant d'entreprise

Les perspectives d' volution

Evolution de carri re

- Concepteur du paysage
- Architecte paysagiste
- Ing nieur paysagiste

Poursuites d' tudes

- CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste
- Licence Pro Management des Organisations des entreprises du Paysage
- CS Gestion des Arbres d'Ornement

Co t de la formation

Le co t de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Les modalit s de r mun ration

Votre r mun ration est calcul e en fonction de votre  ge et de votre ann e de formation.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site Internet :

www.citesciencesvertes.educagri.fr



Le programme

Cette formation en présentiel a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques.

- Développement d'aménagements paysagers : rendre pérenne l'activité de l'entreprise en proposant aux clients et aux usagers des projets d'aménagement toujours plus créatifs, dans le respect du développement durable
- Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers : améliorer le cadre de vie et favoriser le développement durable par la valorisation des paysages, l'entretien, la maintenance et la création d'aménagements paysagers
- Organisation du travail et encadrement de l'équipe : mettre en valeur les compétences de chacun afin de rationaliser le travail
- Gestion technico-économique des activités : analyser le fonctionnement des chantiers et de l'entreprise afin de pouvoir les gérer et d'être capable de les réorienter
- Communication : créer, développer et entretenir des relations professionnelles de qualité avec les acteurs internes ou externes à l'organisation

Modalités d'évaluation: Contrôle en cours de formation (CCF) et 3 épreuves terminales (2 écrits et 1 oral)

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- La réalisation par les apprentis de divers projets de conception en aménagements paysagers grâce notamment, à ces partenariats (ex. : la réhabilitation d'un parc sur la commune de Launaguet, et du Bois Paoli avec le Sicoval et la Mairie d'Auzeville, ou encore la participation aux aménagements du Festival de Rue de Ramonville)

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la conception et la mise en oeuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au coeur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Nombre d'apprenants 22-23: 37
- Taux de réussite 22-23: 62%
- Taux de satisfaction 22-23: 59% (34 sur 37)
- Taux d'insertion: 57%
- Taux de poursuite d'études: 43%
- Taux de rupture : 20%



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

